

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 février 2013 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt deux février deux mille treize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Danielle AUROI à Odile VIGNAL, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Cyril CINEUX à Jacques LANOIR, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI

Excusé(e)s :

Absent(e)s : Guy BALLET

Secrétaire : Sandrine CLAVIERES

Messieurs Jérôme GODARD et Olivier BIANCHI (avec le pouvoir de Madame Odile SAUGUES) arrivent pendant le débat de la question n°2.

Monsieur Bruno SLAMA arrive pendant le débat de la question n°2 et reprend son pouvoir (donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Marie SAVRE et Messieurs Djamel IBRAHIM-OUALI et Eric SEVRE quittent la séance avant le vote de la question n°4.

Madame Cécile AUDET donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance avant le vote de la question n°5.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance avant le vote de la question n°6 (fin de validité du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).

Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n°7.

Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL quitte la séance avant le vote de la question n°7.

Madame Christiane JALICON donne pouvoir à Madame Anne COURTILLÉ et quitte la séance avant le vote de la question n°9.

Monsieur Louis VIRGOULAY donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE et quitte la séance avant le vote de la question n°9.

Rapport N° 1
VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHÈVEMENT (VEFA) -
CRÈCHE BARBECOT - RUE FONTGIÈVE

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Danièle GUILLAUME, Jacques LANOIR, Bruno SLAMA et Michel FANGET ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

Par délibération en date du 25 septembre 2009 a été adopté le principe d'une opération mixte d'aménagement comportant : une structure petite enfance qui appartiendra à la commune de Clermont-Ferrand et 37 logements locatifs sociaux qui resteront propriété de Logidôme.

Le principe d'une VEFA avait été retenu et cette procédure d'acquisition peut d'ores et déjà être mise en place.

La construction de ces équipements sur les parcelles cadastrées IV n° 60 pour 1 965 m² et IV n° 58 pour 374 m² devrait débiter rapidement pour s'achever en septembre 2014 avec une ouverture de la crèche collective et du multi-accueil prévue en novembre 2014.

La crèche multi-accueil, d'une capacité de 90 enfants, située en rez-de-chaussée de la future résidence sera constituée des espaces suivants :

- un espace réservé aux enfants (salles activités, dortoirs, sanitaires...) d'environ 440 m²,
- un espace locaux techniques divers d'environ 140 m²,
- un espace administratif d'environ 60 m²,
- un espace pour le personnel d'environ 50 m²,
- un espace cuisine d'environ 100 m²,
- un espace nettoyage d'environ 50 m²,
- une cour intérieure d'environ 430 m².

Le montant total de cette VEFA s'élève à 3 396 085 € TTC payable selon l'échéancier suivant :

- 35 % soit 1 188 630 € à la signature de l'acte de vente, prévue en mars 2013 et qui correspondra à l'achèvement des fondations,
- 35 % soit 1 188 630 € à la mise hors d'eau prévue en septembre 2013,
- 25 % soit 849 021 € à la mise hors d'air prévue en mars 2014,
- 5 % soit 169 804 € à la remise des clés prévue en novembre 2014.

Les crédits 2013 d'un montant de 2 100 000 € ne permettant pas de couvrir la totalité des deux premières échéances, un complément de 277 260 € sera demandé lors de la Décision Modificative n° 1 qui sera proposée au Conseil Municipal de juin 2013.

Dans le cadre du Plan Crèche, la Caisse d'Allocations Familiales peut être sollicitée pour une subvention d'investissement. Elle sera perçue par la Ville à l'issue de l'opération de construction. Sur les critères d'attribution actuels, la subvention peut être évaluée à 720 000 €.

L'ensemble immobilier supportera toutes les charges et servitudes résultant éventuellement du permis de construire et du futur règlement de propriété.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'accepter ces dispositions,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter et à percevoir la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales.
- d'inscrire la demande de crédit supplémentaire en Décision Modificative n° 1 de juin 2013 soit la somme de 277 260 €.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 février 2013

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal

Grégory BERNARD